

BRUNO' Lebac n'accepte aucun plastique



CINDY ROUSSELLE
Compo-Haut-Richelieu
Collaboration spéciale

« On peut mettre des sacs compostables dans le bac brun, non? » C'est LA question qui revient tout le temps. Et la réponse est simple : non. Avec BRUN'O Lebac, aucun plastique n'est accepté, même s'il est « compostable » ou « biodégradable ».

Les sacs de plastique traditionnels ne sont pas organiques et mettent des centaines d'années à se décomposer. Ils contaminent le compost au même titre que les couches ou d'autres matières non compostables.

Et les sacs de plastique compostables ou biodégradables? Bien qu'ils soient conçus pour se dégrader, leur décomposition est beaucoup plus lente que la durée du processus de compostage. En se décomposant, ces sacs se défont en petites particules qui altèrent à la qualité de notre compost.

En plus de ses effets négatifs sur

la qualité du compost, la présence du plastique peut causer des bris dans la machinerie du centre de compostage. Ces sacs se coincent dans certains mécanismes, notamment celui du déchiqueteur, ce qui ralentit le processus et entraîne des coûts supplémentaires.

Dans le Haut-Richelieu et les Jardins-de-Napierville, les matières organiques sont valorisées par compostage, et non par biométhanisation. Les résidus alimentaires et de jardinage sont acheminés vers le Centre de compostage régional de Compo-Haut-Richelieu pour être transformés en compost de qualité. Ce processus inclut plusieurs étapes de tamisage pour garantir que le compost final soit exempt de toute contamination.

Quelqu'un vous affirme que le plastique va dans le bac brun dans sa municipalité? Il a peut-être raison... dans sa municipalité! Certaines villes utilisent un autre procédé, la biométhanisation, où les règles diffèrent. Bien que le compostage et la biométhanisation servent



Aucun plastique n'est accepté, même s'il est « compostable » ou « biodégradable ».

tous deux à valoriser des matières organiques, le type de matières acceptées varie selon le processus, ce qui peut prêter à confusion lorsqu'on discute avec des gens de l'extérieur.

EMBALLER SES RÉSIDUS

Pour éviter que les matières organiques collent aux parois du bac ou que des odeurs se dégagent, il est recommandé d'emballer les résidus alimentaires avant de les déposer

dans le bac brun. Bonne nouvelle : pas besoin de plastique! Voici quelques options efficaces, faciles à adopter et 100 % compostables :

- Papier journal ou circulaires non glacés : on peut former un baluchon ou encore, apprendre la technique facile pour fabriquer un sac en origami. La vidéo est disponible en ligne à brunolebac.ca.
- Sacs en papier : on en reçoit à l'épicerie ou avec les repas pour emporter.
- Sacs au sol : ces sacs sont spécialement conçus pour le compost et sont disponibles en format « bac de cuisine » et « bac roulant ».

En résumé : pas de plastique, même compostable. Du papier, tout simplement. Une habitude facile à adopter pour un compost de qualité!

Pour faire plus amples connaissances avec BRUN'O Lebac, visitez brunolebac.ca.

Vous avez des suggestions de sujets pour cette chronique? Écrivez-nous à cindy.rouselle@compo.qc.ca.